

La mairie de Paris nomme trop de femmes à des directions



Article rédigé par sortiraparis.com, le 12 décembre 2020

Source [sortiraparis.com] Le ministère de la Fonction publique inflige une amende de 90 000 euros à la Ville de Paris pour ne pas avoir respecté les 40% de nominations de personne de chaque sexe à des postes de direction. 11 femmes ont pu bénéficier de promotions, contre seulement 5 hommes.

Comme le révèle [Le Monde](http://lemonde.fr) ce vendredi 11 décembre, si l'État reconnaît que la nomination de 11 femmes et seulement 5 hommes à des postes de direction "*contribuent fortement à la féminisation des emplois de l'encadrement supérieur et dirigeant*", il n'en oublie pas pour autant es sanctions prévues par la loi. Sur le papier, la Ville de Paris a nommé 69% de femmes à des postes de directrices en 2018.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

12/12/2020 07:00